Ville de Genève
Conseil municipal

P-186 A

7 mai 2007

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Eurofoot 2008: manifestations prévues sur la plaine de Plainpalais».

Rapport de M. Jean-Charles Lathion.

La pétition adressée par le Groupe d'habitants de Plainpalais au Conseil municipal le 27 novembre 2006 a été renvoyée à la commission des pétitions en date du 29 novembre 2006. La commission s'est réunie le 11 décembre 2006, le 15 janvier 2007, les 5 et 19 mars 2007 et le 30 avril 2007.

Les notes ont été prises par M^me^ Tamara Saggini, que le rapporteur remercie pour la qualité de son travail.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 11 décembre 2006

Audition de M^mes^ Myriam Poiatti, Odile Fioux, Marie-Thérèse Vittori, habitantes de Plainpalais

M^me^ Odile Fioux, porte-parole des parents et des grands-parents qui ont signé la pétition, rappelle d'emblée qu'elle aime le sport, l'encourage et le pratique. Elle est pleine d'appréhension cependant lorsque celui-ci devient prétexte au racisme ou à la violence. Les habitants de Plainpalais sont habitués aux nombreuses manifestations sur la plaine. La pétition se veut une mobilisation pour anticiper l'Eurofoot en 2008 et pour s'intégrer à l'organisation afin de pouvoir émettre un avis préventif. M. Manuel Tornare, magistrat, a prévu une audition le 20 décembre 2006 avec M. Frédéric Hohl.

Pour M^me^ Myriam Poiatti également, cette pétition n'est pas une démarche d'opposition au football. Mais, cet été, les habitants de Plainpalais ont subi la musique tous les jours jusqu'à minuit pendant trois semaines, musique que l'on entendait même les fenêtres fermées. Les concerts remplaçaient les matchs lorsque ceux-ci n'étaient pas organisés. Après cinq ou six soirs, sa petite fille a craqué et ne cessait de pleurer. La police, interpellée, a répondu que les manifestations étaient autorisées tous les soirs jusqu'à 23 h. M^me^ Poiatti évoque également les nuisances dues au parking de Plainpalais, d'où les véhicules sortent à pleins gaz sans se préoccuper du bruit occasionné. Les habitants sont confrontés aux nui-

sances sonores, visuelles et olfactives. La police ne peut rien faire, car cette situation est légale. Certains habitants ont quitté le quartier durant cette période, mais Mme Poaitti ne peut se le permettre. Son inquiétude est grande face à l'Eurofoot 2008 dont l'ampleur sera plus importante, avec un écran géant et des «mégaconcerts». Elle s'inquiète quand on évoque des prisons spéciales prévues pour les hooligans.

Un commissaire rappelle que la Ville n'est pas concernée sous un angle financier mais par l'usage du domaine public. Si Genève a accepté l'Eurofoot 2008, cela suppose un déplacement important de personnes. Les pétitionnaires ont-ils un seuil de tolérance, proposent-ils une issue, car il est inconcevable de renoncer à un tel événement ou d'imaginer des manifestations dans le seul périmètre du stade? Pour Mme Fioux, les personnes qui sortent du stade iront là où il y aura des animations. Une solution pourrait se trouver dans une décentralisation, au stade du Bout-du-Monde par exemple, ce qui éviterait beaucoup de problèmes, car il est impossible de limiter les décibels et il n'existe pas de solution intermédiaire.

Pour le même commissaire, le risque que de toute façon quelque chose se passe sur la plaine est inévitable. Dans ces conditions, ne vaut-il pas mieux miser sur l'organisation des événements plutôt que de subir les résultats d'improvisations?

La répétition continue d'événements festifs et les conséquences qui en découlent, les concerts remplaçant les matchs, l'absence de la police lorsqu'une intervention est requise rendent, selon les pétitionnaires, la situation insupportable. En outre, la presse a tendance à méconnaître les problèmes lorsqu'elle relate la situation.

Une commissaire conseille aux pétitionnaires de s'adresser au Conseil d'Etat, plus spécifiquement au Département des institutions, qui pourra leur fournir des informations plus précises.

Un commissaire remarque qu'après le rapport sur la première pétition du mois de juin 2006, qui recommandait qu'aucune manifestation n'ait lieu au-delà de 23 h, le Conseil administratif avait annoncé que tout s'était bien passé. Il demande si les pétitionnaires ont été contactés par les autorités.

Mme Poiatti répond qu'elle a eu un entretien avec M. Mugny. Celui-ci est parti après une demi-heure, car on ne pouvait pas s'entendre à cause du bruit. Elle ajoute que la police elle-même, lors du Mondial 2006, a avoué ne pas pouvoir répondre aux trop nombreuses sollicitations téléphoniques.

Un commissaire note que la solution de remplacement du Bout-du-Monde, à Champel, proposée par les pétitionnaires ne tient pas compte de la proximité d'une maison pour personnes âgées qui pourraient être dérangées. Quoi qu'il en soit, le fond du problème réside dans la gestion de cette manifestation.

Pour Mme Poiatti, la question repose plutôt sur la vision que l'on a de la plaine de Plainpalais, qui n'est pas un no man's land comme l'affirme la presse.

Un commissaire et le président demandent que les pétitionnaires informent la commission des résultats de la séance du 20 décembre 2006 avec le magistrat afin que la commission des pétitions puisse éventuellement intervenir.

Après le départ des pétitionnaires, les commissaires apprendront que la commission des finances a reçu le concept de M. Hohl, organisateur de l'événement. Les calculs des effets de réverbération ont été effectués. Chacun s'entend pour reconnaître que, compte tenu de l'ampleur de l'événement qui a obtenu toutes les autorisations nécessaires, la plaine de Plainpalais se révèle un lieu incontournable qui subira les manifestations, qu'elles soient organisées ou non. Dans ce contexte, mieux vaut veiller à une bonne organisation visant à prévenir les débordements.

Courrier du 21 décembre 2006

Par courrier du 21 décembre 2006, Mme Odile Fioux, répondante du Groupe d'habitants de Plainpalais, a avisé la commission des pétitions que, le groupe s'étant élargi à d'autres habitants, il s'est organisé en association sous le nom d'Association des riverains de la plaine de Plainpalais, pour adresse M. Mirko Weber, 10, rue Gourgas, 1205 Genève.

Cette association est dorénavant la référence concernant la pétition susmentionnée.

Dans la même lettre, l'association demande à la commission de poursuivre l'étude sur la pétition, aucune réponse satisfaisante n'ayant été obtenue lors de l'entrevue du 20 décembre 2006 avec MM. Tornare et Hohl.

Séance du 15 janvier 2007

Le président informe que, à la suite de la première audition, les pétitionnaires ont été entendus le 20 décembre par M. Tornare et M. Hohl. Ils ont signifié par une lettre que cet entretien ne répondait nullement à leurs attentes.

Une commissaire ayant participé à cette entrevue a été choquée par ce qui a été dit aux pétitionnaires et qu'elle n'estime pas honnête. Elle propose d'auditionner M. Hohl.

Les décisions étant prises, les pétitionnaires ayant été entendus et les jeux semblant faits, une discussion s'engage sur la possibilité de renvoyer sans autre cette pétition au Conseil administratif.

Pour une commissaire, la gendarmerie et la police sont formées pour éviter tout débordement autour de la plaine. Les nuisances que les habitants subiront sont liées au tirage au sort des équipes qui s'affronteront. Ayant habité la plaine, cette commissaire mesure particulièrement l'agacement et la fatigue que provoque ce type d'événement. Elle réclame le respect des habitants.

Le président ne souhaite pas renvoyer telle quelle la pétition au Conseil administratif. Il trouve que ce qu'on a fait subir en juin aux habitants de Plainpalais est inacceptable. Il faut donc mieux gérer l'événement. Il demande de voter pour l'audition des organisateurs et de M. Hohl. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'audition du secrétaire général du Département des institutions, M. Bernard Duport, est acceptée par 12 voix contre 2 abstentions (1 AdG/SI, 1 Ve).

Séance du 5 mars 2007

Audition de M. Frédéric Hohl, organisateur des activités socioculturelles dans le cadre de l'Euro 2008, et de M. Christian Pittet, représentant de la police genevoise pour le Département des institutions

M. Hohl explique qu'il a lu la pétition et qu'il a l'habitude de traiter le bruit lors des manifestations. Quand la Ville a donné l'autorisation pour le Mondial, il savait qu'il allait devoir se déplacer pour répondre aux nombreuses demandes des habitants. Il ajoute avoir prévu un certain nombre de mesures. De plus, il a décidé, dès le premier jour, de dire toute la vérité aux habitants: «L'Eurofoot sera dix fois pire que le Mondial.»

Deux «fans zones» seront ouvertes, l'une à Plainpalais et l'autre au stade du Bout-du-Monde, qui accueillera également un camping. Cela permettra non seulement de diluer le public, mais également de proposer les animations qui seraient plus bruyantes dans un secteur situé hors du centre-ville.

Des chambres d'hôtes seront offertes pour les habitants de Plainpalais souhaitant bénéficier de calme. Il est prévu des transports pour les y emmener.

Il y aura trois ou quatre grands concerts les jours où aucun match n'est organisé. Les groupes sont imposés selon leur tournée et ils demandent souvent à jouer dès la nuit tombée, ce qui fait tard en juin.

Le site www.gefoot08.ch fournit toutes les informations utiles au public.

Les lecteurs de ce rapport sont invités à s'y référer.

Aux questions multiples des commissaires, il est répondu ce qui suit:

– les concerts seront gratuits, mais le site sera fermé afin de pouvoir gérer les flux de visiteurs;

- les perturbations seront plus ou moins importantes selon le choix des équipes, qui dépend du tirage au sort. Le mercredi 11 juin constituera un problème pour tout le canton de toute façon et les restrictions de circulation seront importantes;
- un système de couleur permettra de graduer les événements. La population sera informée de la couleur du jour. En fonction de l'importance des événements, des mesures de circulation sont prévues. On veut inciter les gens à prendre les transports publics et à se déplacer à pied, comme cela a été le cas en Allemagne. Marcher au minimum vingt minutes calme et déstresse;
- le Mondial provoque un engouement certain dans la population. En moyenne, une personne sur deux s'y intéresse. De plus, c'est une occasion unique de promouvoir Genève qui a une carte à jouer. On veut que toute la presse dans son ensemble s'intéresse à Genève, pas uniquement les journalistes sportifs. M. Hohl pense que, par rapport aux autres pays, l'on se gêne trop d'organiser des fêtes dans notre canton. Ici, tout est plus petit, le budget surtout;
- les personnes qui prennent un logement sur la plaine de Plainpalais savent de toute façon, lorsqu'elles s'y installent, qu'elles vivront des perturbations sonores. M. Hohl va pourtant veiller à ce qu'aucun habitant ne «pète les plombs» *(sic)*;
- rien n'est encore fixé au niveau des concerts. Il y a trois soirs sans match. Un jour où rien n'est organisé amène de la délinquance;
- 3700 billets seulement seront à vendre aux Genevois: il y aura donc très peu de places dans le stade et une très forte demande pour les diffusions sur écran. De plus, ces lieux permettent aux supporters de se rencontrer;
- un concert classique est prévu, car l'on a pensé aussi au public qui n'aime pas le foot;
- on réfléchit, indique M. Pittet, à un «itinéraire klaxons» pour les véhicules en dehors des zones habitées;
- les heures de fermeture dépendent des prolongations. Si on ferme tout avant la fin des matchs, des débordements sont à craindre, car il fera vraisemblablement beau et les gens voudront faire la fête. Il est très probable que l'on ferme le pont du Mont-Blanc;
- il ne faut pas s'attendre, selon M. Hohl, à ce que les cafetiers acceptent de fermer leur établissement à minuit. Une collaboration en réseau avec les grandes infrastructures existantes comme le Grand Théâtre paraît possible. M. Hohl, qui a été voir à Berlin et à Leipzig ce qui s'y organisait durant ce type d'événement, pense qu'il faut donner une activité aux gens pour les occuper. Il aimerait un spectacle qui relève le niveau culturel. Dans le stade, il est impossible d'organiser un concert car, avant le 16 juin, on ne peut pas y entrer;

- le projet est encore modulable: s'il y a trop peu de monde, la «fans zone» du Bout-du-Monde sera fermée dans un premier temps, puis l'un des deux espaces de Plainpalais. Si, par contre, la population afflue, le site de la patinoire des Vernets sera ouvert;
- les stands devront créer de l'ambiance et respecter les règles d'hygiène; ils ne seront loués qu'à des professionnels. L'enseigne du commerçant devra apparaître;
- l'on connaîtra dès la fin de l'année les quotas de policiers disponibles. Des renforts seront requis en fonction des matchs;
- les horaires d'ouverture des stands ne sont pas encore décidés, mais ceux-ci ne seront pas nécessairement ouverts en continu durant la semaine. Le contrat en stipulera les clauses, et les professionnels devront déposer une caution. Ils ne seront pas autorisés à diffuser de la musique;
- au Bout-du-Monde, une fête est prévue où tout sera à moitié prix et où il y aura des concerts en permanence;
- les habitants de la plaine de Plainpalais pourront bénéficier de certains passes et d'autres privilèges;
- à la suggestion de créer un bureau des réclamations pour un but d'écoute et de prévention, il est répondu que l'idéal serait qu'une personne représente les habitants du quartier. Celle-ci pourrait suivre la progression des événements et permettrait de faire le relais. Dans ce cas, il faudrait lui affecter un budget. Le mieux serait de trouver un politique qui habite le quartier. Cependant, il existe déjà un numéro d'informations où l'on peut se plaindre. Un deuxième numéro risque de faire doublon avec celui de la police.

Au terme de cette audition, le constat est clair: l'événement est décidé, son organisation est en cours, les habitants sont appelés à collaborer ou à quitter la plaine de Plainpalais.

Dans ces conditions, la marge de manœuvre de la commission des pétitions demeure des plus limitées, au-delà d'éventuelles recommandations qu'elle pourrait être amenée à émettre.

Séance du 19 mars 2007

Lors de la séance consacrée à cet objet, les commissaires ont exprimé toute leur perplexité. Si, au départ, les habitants avaient le sentiment d'être écoutés, il semble bien que les organisateurs se trouvent désormais emportés par le mouvement.

Le sentiment que les jeux sont faits l'emporte déjà. Dès lors faut-il continuer les travaux de la commission ou renvoyer sans autre cette pétition au Conseil administratif?

Un commissaire rappelle que la pétition s'oppose à toute manifestation sur la plaine de Plainpalais, ce qui s'avère impossible. Genève va vivre la plus grande fête de son histoire. Soit on fait la sourde oreille, soit on accepte la pétition pour «limiter la casse» et les nuisances.

Un autre commissaire estime que l'on peut quand même aller au bout des travaux et l'envoyer au Conseil administratif.

Un commissaire se souvient que M. Pizzoferrato a répondu qu'il y avait assez de forces de l'ordre, mais il a lu dans la presse que l'on arrive à 15 000 personnes seulement.

Une commissaire insiste pour que la commission des pétitions fixe des limites sans attendre le mois de juin. Elle propose d'auditionner le Conseil administratif ou de lui renvoyer directement la pétition avec des recommandations.

Une commissaire souhaite auditionner M. Duport, plus représentatif du Département des institutions que M. Pittet.

Au terme de la discussion, la commission se déclare à l'unanimité favorable au renvoi de la pétition, mais après avoir entendu MM. Hediger, Pizzoferrato ainsi que M. Duport.

Le président enregistre la demande et conviera ces personnes pour une prochaine audition.

Séance du 30 avril 2007

Audition de MM. André Hediger, maire, conseiller administratif chargé du département des sports et de la sécurité, Yves Nopper, directeur du département, et Antonio Pizzoferrato, chef du Service des agents de ville et du domaine public

En guise d'introduction, M. Hediger explique qu'un des éléments de référence pour la Ville, face à l'organisation de l'Eurofoot, a été le Mondial, par la mise en évidence des nuisances sonores. Actuellement, M. Pizzoferrato a des contacts permanents avec les organisateurs. Lors d'une première réunion, un groupe de travail a été mis sur pied. Demeure l'inconnue importante de la date des matchs et de la désignation des équipes qui viendront à Genève. M. Hohl est venu présenter au Conseil administratif son projet d'animation de la plaine de Plainpalais, projet qui a été validé par la Ville comme par l'Etat. Pour les personnes n'ayant pas les moyens de fréquenter les hôtels, il a pensé installer un camping au stade du Bout-du-Monde. M. Hediger confirme qu'il est personnellement impliqué avec un grand nombre de personnes dans ce dossier.

M. Nopper signale que différents groupes de travail se sont formés au niveau du Canton. Il y représente la Ville et assure le relais avec les services concernés.

Au vu de la qualité du dossier de M. Hohl, il peut affirmer que l'événement se déroulera dans de meilleures conditions et de manière plus professionnelle que le Mondial, car il se réalise par davantage de concertation avec les habitants et la police. Le site de la plaine de Plainpalais est unique pour ce genre d'événements. De par sa dimension, sa situation centrale et ses cheminements piétonniers, il offre la possibilité d'un site fermé et contrôlé.

M. Pizzoferrato ajoute que toute autorisation – aucune n'a d'ailleurs été délivrée à ce jour – fait l'objet d'un examen attentif. Les concepts proposés sont analysés par les différents services cantonaux et municipaux en fonction de normes à respecter. La Ville s'est engagée pour que le bruit soit le moins nuisible possible, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas. Il conviendra de répartir les tâches de chacun, pour que le dossier soit complet avant d'être soumis à autorisation, et de veiller à ce que les stands soient fermés à l'heure, que la musique s'arrête une heure avant la fermeture des stands, qu'à l'intérieur de l'enceinte soient prévues plusieurs toilettes. Les contacts avec les habitants sont réguliers par le biais de la Maison de quartier de Plainpalais. Une collaboration entre la gendarmerie et les compagnies de sécurité privée est prévue. De même, l'on étudie le projet de fermer les deux rues qui entourent la plaine pour réduire les nuisances des voitures et de leurs klaxons après les matchs. Une autre orientation consisterait à mettre sur la plaine un plus grand nombre de commerçants, pour faire en sorte que tous les bars qui l'entourent soient fermés. Ce sont là des idées, des discussions qui sont reconduites à intervalles réguliers par MM. Tornare et Hediger.

Un commissaire constate que l'on a prévu la plupart des problèmes. Il se réjouit de constater que ce sera la plus grande fête jamais organisée à Genève. Il y aura des nuisances, c'est sûr, mais les mesures qui sont proposées vont dans le sens de leur diminution et de leur prévention.

M. Hediger ajoute que l'organisation se met en place en collaboration avec celles de la Fête de la musique et de l'exposition du mois de juin sur le développement durable, et que les marchés sont maintenus.

Une commissaire remarque que l'autorisation pour l'organisation de l'Euro-foot a été donnée depuis longtemps par la Ville et le Canton. Elle demande si, lorsque la Ville accorde des autorisations, elle signifie des conditions en amont. Elle s'interroge de plus sur le rôle et les prérogatives du Conseil municipal et de sa commission des pétitions en la matière. Elle pense que, pour répondre aux habitants, des recommandations devront être émises. Elle pose la question des heures d'ouverture et de fermeture des stands, de qui les fixe et si elles ont déjà été fixées.

M. Hediger répond que c'est l'organisateur qui fixe les horaires. M. Pizzoferrato confirme qu'aucune heure d'ouverture ou de fermeture n'a été arrêtée par la Ville. Il estime que cela se fera aux environs de minuit, mais personne ne peut

l'affirmer. La Ville doit recevoir l'aval du Service cantonal des autorisations et patentes.

La même commissaire demande si, pendant la période de l'Eurofoot, on pourra exiger que les terrasses ferment à minuit pendant la semaine et à 2 h pendant le week-end.

M. Pizzoferrato affirme que ces décisions ne sont pas du ressort de la Ville, qui ne peut intervenir sur les heures de fermeture qu'en cas de plainte.

Un commissaire, par ailleurs rapporteur, informe que, le 21 décembre 2006, le Groupe d'habitants de Plainpalais s'est mué en Association des riverains de la plaine de Plainpalais sous la présidence de M. Mirko Weber. Il demande si ce dernier est convié aux discussions sur l'organisation de l'Eurofoot. M. Pizzoferrato répond qu'il en a été informé, mais que ce n'est pas à lui qu'il incombe de le convoquer. Le mécontentement s'exprime à travers la Maison des associations ou la maison de quartier. Il est à disposition de toute autre procédure pour que tout le monde soit informé.

Discussion et vote

Le président informe les membres de la commission que M. Duport, non concerné par le dossier, a décliné l'invitation, se référant à M. Christian Pittet, premier lieutenant de gendarmerie, déjà entendu le 5 mars 2007. La commission ayant procédé à toutes les auditions, elle est en mesure de voter.

Une commissaire remarque que le texte de la pétition exclut l'organisation de toute manifestation sur la plaine de Plainpalais. Dans ces conditions, il est difficile de la classer et d'émettre des recommandations. Le président partage cet avis.

Un commissaire, par ailleurs rapporteur, se demande si des recommandations sont utiles. Les mesures sont prises, comme jamais elles ne l'ont été, pour maîtriser l'événement. Ne doit-on pas plutôt encourager cette manifestation en faisant confiance aux organisateurs, à la Ville et à l'Etat? Se référant à la motion M-658 déposée par les socialistes et visant la prévention dans le cadre de l'Eurofoot, il propose le classement de la pétition.

Un commissaire déclare que les demandes sont précises mais pas réalisables, donc on ne peut accepter cette pétition.

Une commissaire exprime son malaise, car les pétitionnaires se sont rendu compte, dès le départ, que leurs souhaits ne pourraient être réalisés. Elle ne fait toutefois pas confiance aux affirmations des représentants de la Ville et pense que le Conseil municipal a le devoir d'exprimer sa position et d'émettre certaines recommandations.

Elle a constaté des divergences entre ce qui a été dit aux habitants et ce qu'elle a entendu lors des auditions. Les concerts et la musique ne dépendent pas de l'UEFA. Elle propose de faire des recommandations et souhaiterait la désignation d'un coordinateur général des manifestations de Plainpalais.

Pour un autre commissaire, la pétition en tant que telle s'avère inacceptable. Il faut cependant responsabiliser les services officiels. Il convient de la classer et d'en expliquer les raisons.

Un commissaire suggère une motion préjudicielle permettant d'intégrer les recommandations.

L'un de ses collègues manifeste son scepticisme face au fait de vouloir imposer des heures de fermeture aux établissements sis autour de la plaine. Les commerçants ont des autorisations cantonales; ils les payent, donc il ne voit pas pourquoi ils devraient fermer plus tôt.

Un commissaire rappelle que les recommandations ne figurent pas dans le règlement du Conseil municipal, c'est une liberté que l'on se donne. Il propose de classer la pétition, en disant que les nuisances doivent être limitées au minimum.

Pour une autre commissaire, la motion préjudicielle annulera le rapport de la pétition et celle-ci restera pendante. Il vaut mieux la classer et rédiger une nouvelle motion exprimant les recommandations de la commission.

Après discussion, les commissaires conviennent du classement de la pétition, mais avec le dépôt d'une nouvelle motion, rédigée par certains d'entre eux et liée au point à traiter en séance plénière du Conseil municipal.

La majorité des commissaires présents votent ce classement, sous réserve de deux abstentions (1 S, 1 AdG/SI).

Annexes (également consultables sur IntraCM/Documents/Annexes aux propositions et rapports):

– pétition du 27 novembre 2006
– Nepsa – Présention de GE foot 08 (version du 25.09.2006)
– Nepsa – Mesures de lutte contre le bruit (version 20.12.2006)
– Site officiel de l'Etat de Genève N° 14 Newsletter Europe: Eurofoot 2008
– Lettre du Groupe d'habitants de Plainpalais du 21 décembre 2006
– Article du journal *Le Temps* du 9 décembre 2006: Euro 2008: «Il ne faut pas que la fête du football se limite au stade de la Praille»

IK 27.11.06

GROUPE D'HABITANTS DE PLAINPALAIS
p.a Mme Odile FIOUX
2, rue Du Bois-Melly
1205 Genève

Genève, le 27 novembre 2006

Monsieur Roberto BROGGINI
Président du Conseil Municipal
4, rue de la Croix-Rouge
Case postale 3983
1211 Genève 3

Concerne : Eurofoot 2008 – manifestations prévues sur la plaine de Plainpalais

Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint une pétition concernant le projet de manifestations prévues sur la plaine à l'occasion de l'Eurofoot 2008.

Nous sommes à votre disposition pour exprimer plus en détail les raisons de notre démarche.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le groupe d'habitants :
Odile Fioux

C Fioux

PETITION AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENEVE CONCERNANT LES MANIFESTATIONS A PLAINPALAIS LORS DE L'EUROFOOT 2008

Les habitants et habitantes soussigné-es domicilié-es proches de la Plaine de Plainpalais, s'opposent à toute manifestation sur la Plaine de Plainpalais, lors de l'Eurofoot 2008.

Ils acceptent toute l'année diverses manifestions telles que carrousels, cirques, et autres spectacles comme faisant partie de la vie traditionnelle genevoise.

En juin 2006, les manifestations liées au Mondial de foot ont fait vivre aux habitants de ce quartier une période insupportable compte tenu du bruit important pendant les matchs, mais surtout de l'effervescence et de l'agressivité du public après les matchs dans les rues avoisinantes. Les conséquences sur la santé ont été non négligeables du fait qu'il était impossible de dormir avant une heure avancée de la nuit et cela concernait autant les enfants que les adultes ou les personnes âgées. Fatigue et tension se sont accumulées durant tout le mois de juin.

En conséquence, n'étant pas prêts à revivre une telle situation, d'autant que celle qui est annoncée est prévue à plus grande échelle, ils vous demandent de déplacer les manifestations prévues sur la Plaine de Plainpalais sur un autre site du canton où la tranquillité des habitants ne serait pas perturbée.

Ils vous remercient de l'attention que vous porterez à leur demande et vous prient d'agréer, leurs salutations distinguées.

Nom		Adresse	Signature
Bertini	Jean-Pierre	Av du Mail 21	Bertini
Bertini	Maria	Av du Mail 21	Bertini
Thoken	Fabienne	Av du Mail 21	Thoken
Stacher	Jeannette	21 av du Mail	Stacher
Stacher	Hans	" "	H. Stacher

GROUPE D'HABITANT DE PLAINPALAIS
p.a : Mme Odile Fioux – 2 rue Du Bois-Melly – 1205 Genève

New Events Production SA
Communication - Organisation - Production

Présentation de GE foot 08

(extrait du concept général du 12.10.04)

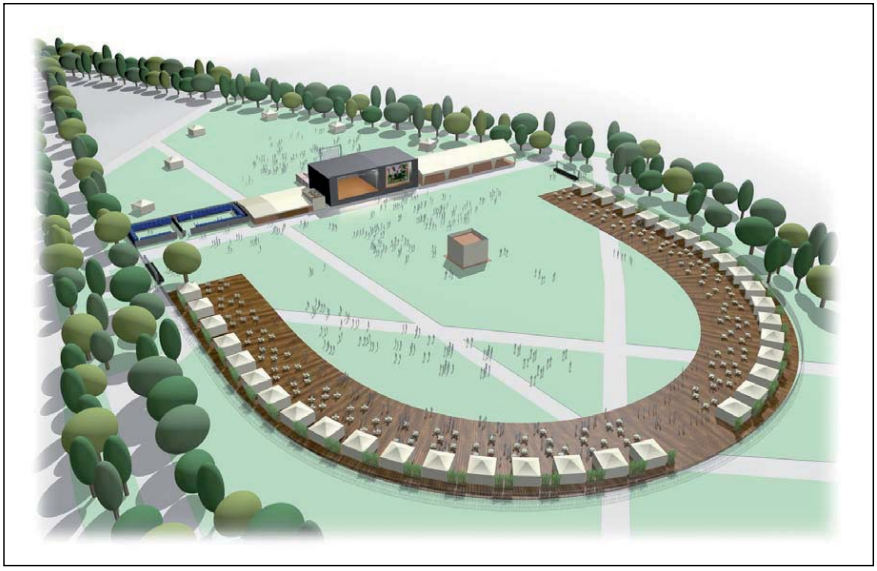

Projet de manifestation en marge de l'Euro 2008

Version du 25.09.2006

Préambule

Du 7 au 29 juin 2008, l'Euro 2008 de football se déroulera conjointement en Autriche et en Suisse, plus précisément à Klagenfurt, Salzbourg, Innsbruck et Vienne pour l'Autriche, Bâle, Berne, Zürich et Genève pour la Suisse.

Trois matchs de l'Euro 2008 se dérouleront à Genève les 7, 11 et 15 juin 2008. L'Etat de Genève a décidé de profiter de cette occasion pour créer un événement autour de cette manifestation dont l'engouement du grand public est à chaque édition plus grand (troisième plus grand événement sportif après les Jeux Olympiques d'été et la Coupe du monde de football).

L'Etat de Genève a lancé un appel d'offre pour cette organisation et c'est Nepsa et Frédéric Hohl qui ont obtenu l'adjudication du marché.

L'euro 2008 à Genève

Cet événement est une occasion unique pour Genève de se profiler comme ville charnière lors de cet Euro. Les objectifs stratégiques de cette « manifestation dans la manifestation » sont, principalement :

- Utiliser le sport international comme nouveau vecteur de communication pour accroître l'image de Genève en Suisse et à l'étranger.
- Accueillir les organisateurs entre 2004 et 2008 et s'assurer qu'ils reçoivent le meilleur rapport qualité/prix pour leurs besoins et qu'ils bénéficient du « juste prix » pour les prestations requises. Cette stratégie est une réelle action d'accueil.
- Fédérer les habitants, les visiteurs et les supporters dans une atmosphère bon enfant où la sécurité est rigoureusement professionnalisée mais extrêmement discrète.
- Démontrer la capacité de Genève à accueillir/organiser une manifestation sportive internationale à caractère majeur.
- Intéresser les non-sportifs à un projet plus large.
- Augmentation des retombées économiques pour le canton et la ville.
- Renforcer l'image de Genève en Suisse et à l'étranger.
- Profiler un accueil chaleureux à Genève.

La philosophie du projet

Il faut toujours garder en tête que ce projet doit être un projet rassembleur, libéré d'implications mercantiles. Ce que Genève veut, c'est avant tout, mettre en avant ses qualités d'accueil et non de mettre sur place une plateforme publicitaire au cœur de la cité. La vedette du mois de juin c'est le football.

La visibilité, la résonance et l'aura internationale de l'Euro 08 est pour Genève une chance unique de s'exposer au monde sous une autre facette et par-là de toucher une cible différente qui ne peut être que complémentaire au segment habituellement visé lors de la promotion de notre canton.

Les atouts du projet

Ce projet ne peut pas plaire à tout le monde, mais en utilisant le football comme fil rouge, nous devons explorer tout un panel de pistes pour étendre l'intérêt bien au-delà des sportifs. En effet, hors la simple retransmission d'un match, nous souhaitons offrir une plate-forme de rencontre pour inciter les habitants du canton et les visiteurs à se rencontrer.

Le Genevois ne possède pas une mentalité méditerranéenne, il est souvent timide et casanier. Cependant, nous avons la chance d'avoir plus de 38% d'étrangers qui savent souvent se réunir de manière chaleureuse et festive. Il suffit alors de mêler les cultures de manière harmonieuse et intelligente.

Accueil chaleureux = visiteur heureux !

Il est évident que la Suisse n'est pas aussi chaleureuse en terme d'accueil que le Portugal. C'est toutefois notre travail de sensibiliser les habitants du canton en les rendant attentifs à ce qui va être organisé et surtout en les impliquant dans ces activités pour que cette fête devienne la leur.

Un travail est réalisé en amont de la manifestation accompagné d'une méthodologie et de toute une série d'actions de sensibilisation pour inciter les genevois à devenir accueillants et chaleureux. Cette méthodologie pourra devenir un standard pour toute autre ville organisatrice.

Les politiques, la population en général, les diverses associations du canton, ainsi que toute organisation intéressée au projet doivent être impliquées afin de générer un engouement populaire autour de la manifestation.

Le projet : Plaine de Plainpalais

Nous avons opté pour la Plaine de Plainpalais. Située au cœur du canton, la Plaine, disposant d'un parking de 800 places, est idéalement positionnée pour l'accueil de ce projet. Elle se trouve également proche du Stade de Genève, facile d'accès à pied, en voiture et en transports publics pour les habitants, les touristes et les supporters. Il faut encore ajouter que la Plaine est déjà un lieu vivant où il se passe toujours quelque chose.

Au niveau de la sécurité, les accès sont faciles et les divers scénarios envisageables par les forces de l'ordre peuvent être applicables.

On remarque qu'au niveau international, les manifestations liées aux retransmissions sportives sont extrêmement animées durant quelques heures, puis se transforment ensuite, en sorte de « no man's land » qui peut inciter à la délinquance légère, aux vols et aux déprédations. Rien n'est plus affligeant et plus inutile que des infrastructures de fêtes vides et non utilisées. Nous allons donc mettre en place des structures permettant d'animer l'endroit même pendant les temps morts.

Zone fermée et zone tampon

Dans un événement d'envergure et afin de maintenir la gratuité, la gestion de l'entrée et de la sortie est quasi obligatoire pour garantir la qualité du spectacle, le confort ainsi que la sécurité des visiteurs.

Ce principe a été confirmé lors des visites que nous avons faites durant de la coupe du monde en Allemagne. Le sujet a également traité lors de diverses discussions au sein du groupe de travail ou avec des membres de l'UEFA..

Le projet comporte donc une zone pouvant être fermée, avec une entrée et une sortie distinctes (voir illustrations), ainsi qu'une deuxième zone ouverte, pouvant être utilisée comme zone tampon pour organiser l'arrivée des visiteurs (files d'attente) mais également pour servir d'espace de réserve en cas de très forte affluence. Il est à noter qu'en dehors des deux accès précités (entrée et sortie), une sortie de secours est prévue à un troisième endroit s'il est nécessaire d'évacuer les visiteurs rapidement.

Les objectifs principaux de cette zone fermée sont de réguler au mieux le flux de visiteurs, mais également de pouvoir procéder à un contrôle du public, à l'entrée de la zone. La nature de ces contrôles sera à déterminer selon le cahier des charges de l'UEFA ainsi que des instances responsables de la sécurité.

Les détails du concept

La manifestation disposera de deux écrans géants. Un d'environ 60m2 dans la zone principale, au cœur de la manifestation, et un deuxième, d'environ 25m2, situé à l'arrière de l'écran principal, dans la « zone tampon ». Ce deuxième écran ne serait utilisé que lorsque l'affluence le rendra nécessaire.

Un village européen, constitué de 35 tentes de 25m2 chacune, permettra au public de découvrir la gastronomie, l'artisanat, la culture de chaque pays présent à l'Euro 2008. Le pourcentage d'étrangers à Genève en 2003 était de 38,7% et les plus grandes communautés étrangères représentées étaient : le Portugal 29'000 personnes, l'Italie : 24'000 personnes, la France 18'000 personnes, l'Espagne 17'500 personnes. Ces communautés seront bien évidemment les « locomotives » du village de l'Europe.

Une grande scène couverte, située à côté de l'écran géant accueillira, chaque soir, la musique d'un pays européen ainsi que des productions locales ou des DJ.

L'offre culturelle sera variée, de la musique classique à la variété, donnant également un espace d'expression aux musiques européennes représentées durant l'Euro 2008. Le programme sera éclectique et de qualité, permettant à chacun d'apprécier des artistes de renommée ainsi que de découvrir de nouvelles formations ou genres.

Nous souhaitons également impliquer les associations sportives de Genève. Nous allons donc mettre en place deux places de village où seront organisées de nombreuses manifestations liées au ballon rond. Chaque club de foot de la région doit pouvoir nous proposer une collaboration à sa mesure pour que tous se sentent impliqués dans le projet.

Un espace accueil « welcome in Geneva » sera également situé au centre de la manifestation. Selon les besoins, 1 ou 2 autres points d'information supplémentaires pourront être mis en place. Le personnel d'accueil devra non seulement connaître le programme des manifestations genevoises, mais également avoir des informations très complètes sur les matchs en Suisse et en Autriche. Il devra aussi pouvoir informer sur les moyens de transports, d'hébergement voire la possibilité d'acheter des billets pour les matchs. Une zone réservée aux médias et un salon du protocole seront également situés dans ces locaux.

Pour animer la Plaine durant la journée mais également en soirée, nous allons mettre en place un espace de jeux où se tiendront diverses activités ludiques et sportives. Dans l'esprit d'un sport fair-play favorisant l'échange et le plaisir du jeu, divers matchs pourront notamment être organisés, que ce soit de football ou de tout autre sport. Sans arbitrage ou encadrement officiel, cet espace devra être à la disposition de tous, dans une ambiance cordiale et sans compétitivité.

Camping : Stade du Bout-du-Monde

En fonction des équipes jouant à Genève et du nombre de matchs qu'elles y jouent, il est probable que le nombre de supporters à la recherche d'un camping soit important.

La plupart des hôtels et pensions de petites catégories afficheront complets à cette date là, il est probable qu'un certain nombre de personnes cherchent un emplacement pour dormir, voir favorisent un hébergement bon marché à une nuit dans un hôtel.

De plus, s'il s'avère qu'une même équipe joue deux matchs de suite à Genève, les supporters de cette équipe risquent de rester à Genève entre les deux matchs, d'où la nécessiter de les loger.

Enfin, il est important de noter qu'il s'agirait d'un outil promotionnel supplémentaire pour le canton, également soucieux d'accueillir les visiteurs à petit budget.

Le **centre sportif du Bout-du-Monde** a été choisi pour accueillir ce camping provisoire durant l'Euro 2008. Sa situation idéale, les infrastructures dont il dispose et la surface globale exploitable en ont fait un emplacement de choix.

Autres projets en développement

- Collaboration avec l'UEFA – Euro 2008 SA
- Collaboration avec la TSR
- Participation des 45 communes genevoises
- Lien entre le foot et un projet humanitaire
- Sport et culture
- Offrir une résonance et un accueil aux projets suisses-alémaniques et aux projets autrichiens
- Espaces média, invités et protocole
- Qualité de la restauration

L'association genevoise pour la promotion du sport et de la culture (AGPSC)

L'AGPSC, dont le Président est Monsieur Marco Torriani, est une association à but non-lucratif dont les objectifs sont la promotion du sport et de la culture.

Dans le cadre de GE foot 08, l'association s'occupera d'organiser des événements originaux en collaboration avec NEPSA et soutiendra également cette dernière durant la phase d'exploitation.

D'autres projets avec l'AGPSC sont en phase de préparation, dont notamment la recherche de documents pour la réalisation d'un reportage historique sur l'Euro, l'organisation de rencontres entre des sportifs, des enfants, ou des personnes intéressées ou encore la création d'un forum sportif.

Public cible

Le défi d'un tel projet est d'abord le rayonnement extérieur que doit trouver Genève lors de cet Euro 08 mais aussi le rayonnement intérieur qu'il doit avoir sur la population. Outre les sportifs et les jeunes, nous devons intéresser, surprendre, initier et susciter l'envie de participer, de quelque manière que ce soit, à l'ensemble de la population.

Public cible du canton :	Fête pour tous, chacun doit être fier d'accueillir l'Euro 08 de football.
Public cible sportif :	Les supporters de passage à Genève.
Public cible féminin :	Intérêt grandissant des femmes pour le football.
Public cible touristique :	Offrir aux touristes une raison supplémentaire de choisir Genève du 7 au 29 juin grâce à un programme riche en activités.
Public cible économique :	Trouver un intérêt autre que le sponsoring pour faire participer nos entreprises.
Autre public cible :	Hors toutes statistiques, si le programme est intéressant, les habitants auront du plaisir à accueillir chez eux famille et amis de l'étranger.

Conclusions

La Plaine de Plainpalais sera un lieu incontournable durant l'Euro 2008. Il sera d'ailleurs préférable d'y rassembler toutes les manifestations liées à L'Euro, afin d'offrir au public un programme clair à un endroit précis, mais également pour diminuer la charge de travail des services publics. Il faudrait donc éviter un effet de multiplicité au profit d'une structure fédératrice.

La mise en place d'un camping au Stade du Bout-du-Monde aura les avantages suivants :

- Offrir à Genève une offre supplémentaire d'hébergement bon marché.
- La centralisation de supporters à « petit budget » permettant un meilleur contrôle de ceux-ci, en créant une « zone tampon ».
- Possibilité d'y déplacer certains projets d'associations ou autres plus adaptés à une organisation plus petite que la Plaine de Plainpalais.

> Un football de haut niveau près de chez vous

Nous souhaitons que les visiteurs se sentent partout comme chez eux dans notre pays, pendant les matchs et durant toute la durée de leur séjour.

Notre canton est petit et il n'est pas utile de concevoir un projet mégalomane. Pour que cette fête soit fédératrice et accueillante, la gageure de cet exercice est de choisir, dans le cadre d'un budget réaliste, le meilleur rapport qualité/prix de ce que nous allons offrir aux visiteurs.

Il faut sortir du contexte politique et profiler un sport sain et rassembleur en incitant l'ensemble de la population à rejoindre ce projet. Une belle occasion de montrer que Genève peut être chaleureuse et accueillante !

Site internet

www.gefoot08.ch

Illustrations – Plaine de Plainpalais

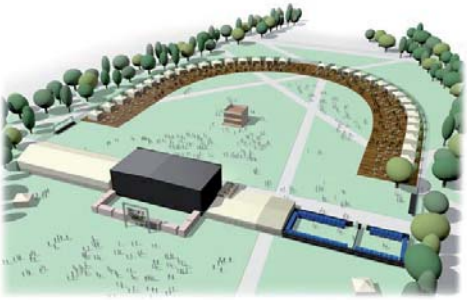

New Events Production SA
Communication - Organisation - Production

GE foot 08 - Mesures de lutte contre le bruit sur la Plaine de Plainpalais durant l'Euro 2008

Introduction

L'Euro, troisième plus grande manifestation sportive au monde, se tiendra en 2008 en Suisse ainsi qu'en Autriche. Genève fera partie des 4 villes suisses sélectionnées pour accueillir cette manifestation.

3 matchs auront lieu à Genève, les 7, 11 et 15 juin, et une « fan zone » sera implantée durant toute la durée du tournoi (du 7 au 29 juin) sur la Plaine de Plainpalais.

Une telle manifestation, à l'instar de tout rassemblement public, engendre inévitablement des nuisances sonores pour le voisinage. Le but des autorités ainsi que des organisateurs est de réduire au maximum ces nuisances afin que le déroulement du tournoi et de la fête se produise dans les meilleures conditions.

Nuisances sonores

Dans un premier temps, il est indispensable de connaître les divers avis des riverains, afin de connaître les aspects les plus gênants, selon les diverses expériences faites par le passé.

À partir de là, et s'il s'avère que ces nuisances risquent effectivement de se produire durant l'Euro 2008, les organisateurs, en collaboration avec la Police ainsi que les autorités, travailleront sur un certain nombre de mesures visant à réduire, voir éliminer ces nuisances.

Une procédure d'information et d'échange doit ensuite être mise en place avec l'association des habitants de Plainpalais afin que chacun soit informé du développement du projet.

Mesures effectives

Certaines mesures ont déjà été prises pour éviter une trop grande affluence sur la Plaine de Plainpalais. En effet, une **deuxième « fan zone »** sera mise sur pied dans le complexe sportif du **stade du Bout-du-Monde**, qui accueillera également un camping. Ceci permettra non seulement de diluer le public, mais également de proposer les animations qui seraient plus bruyantes dans un secteur situé hors du centre ville.

De même, en cas de forte affluence, le complexe de la **patinoire des Vernets** pourra être aménagé dans un délai très court (24hres) pour accueillir son lot de visiteurs et ainsi diminuer la charge sur la Plaine de Plainpalais.

Les **installations de sonorisation,** utilisées pour la diffusion de la musique ainsi que la retransmission des matchs, seront équipées de manière professionnelle, permettant une gestion optimale des décibels ainsi que de la diffusion du son à l'intérieur du périmètre de la fête. Des tests devront être effectués avant la manifestation pour une optimisation du système.

Les **horaires d'ouverture** de la zone sont également très importants. Notre proposition serait de l'ouvrir la semaine (du dimanche au jeudi) jusqu'à 30mn après la fin des matchs et

jusqu'à 02h00 les vendredis et samedis. Selon le programme artistique mis sur pied, il est possible que 2 à 3 autorisations spéciales d'ouverture soient demandées en sus des week-ends. Cette proposition d'horaire doit encore être validée par les autorités.

Mesures à l'étude

En collaboration avec les services de police, nous réfléchissons aux meilleures mesures permettant de réduire les nuisances sonores. Ces mesures sont encore à l'étude et leur efficacité ainsi que leur faisabilité doivent encore faire l'office de réflexions avant d'être appliquées dans le cadre qui nous intéresse.

Ces mesures seraient :

- L'**interdiction** d'utiliser tout engin « style **klaxons** » dans l'enceinte de la fan zone.
- Créer en collaboration avec les services de police un **« itinéraire klaxons » pour les véhicules**, en dehors des zones habitées. Cette mesure a déjà été mise sur pied durant la Coupe du monde en Allemagne et s'est avérée très efficace.
- Discuter avec les divers **établissements publiques** aux alentours de la Plaine afin que nos efforts pour la réduction du bruit se fasse de concert et d'ainsi éviter un report des nuisances aux alentours de la Plaine.
- Former une **patrouille anti-bruit**, active sur et autour de la Plaine de Plainpalais, afin de sensibiliser le public au problème et d'éviter les débordements.

Prochaines étapes

Le projet est pour l'instant en phase d'élaboration et beaucoup de choses doivent encore être mises en place.

Suite à la séance d'information du 20.12.2006, nous proposons de venir régulièrement aux assemblées tenues par l'association des habitants de Plainpalais afin de les informer de l'avancement du projet et de dialoguer, ceci étant la meilleure solution pour aboutir à un projet qui satisfasse tout le monde.

Nous sommes par ailleurs ouverts à toute collaboration avec l'association des habitants de Plainpalais, que cela soit pour développer des projets communs dans le cadre de l'Euro 2008 ou tout simplement pour accueillir ses membres au sein de nos bénévoles, ce qui serait une possibilité unique d'évoluer au cœur même du projet et d'en connaître les diverses facettes.

Nous réfléchissons également à mettre en place divers avantages pour les habitants de Plainpalais, leur permettant par exemple de bénéficier en priorité de billets pour des concerts ou autres manifestations organisées durant l'Euro.

Contacts et informations

NEPSA
Rue des Sablières 12 – 1217 Meyrin
Tél. : 022 / 798 87 92

www.gefoot08.ch

Site officiel de l'Etat de Genève

N°14 NEWSLETTER EUROPE

Lettre d'information : Février 2007

L'Eurofoot 2008: Genève s'organise

Trois matchs de qualification en juin 2008 : pour Genève, l'Eurofoot n'est pas en apparence la timbale du siècle, bien qu'un tirage au sort favorable pourrait amener au stade de la Praille des équipes-phares du tournoi. Même s'il préfère rester prudent, Michael Kleiner, secrétaire adjoint au sport de l'Etat de Genève, estime que les retombées économiques s'annoncent intéressantes, malgré la gourmandise de l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA). L'expérience du Mondial allemand laisse augurer des rentrées importantes. Premier signe tangible encourageant : de nombreux hôtels ont déjà loué une partie de leurs chambres pour la durée des matchs genevois.

Pour comprendre l'enjeu économique, il faut avoir à l'esprit que le tournoi ne se déroulera pas seulement pendant trois soirées dans le stade. « Economiquement, les trois semaines d'événements divers qui se dérouleront dans la ville seront plus importantes. Plus encore qu'au Stade de Genève, c'est sur la plaine de Plainpalais que battra le cœur des supporters, face à deux écrans géants. L'aménagement prévu permettra d'y accueillir jusqu'à 40 000 personnes par soir. Les différents stands seront ordonnés en un «village européen», reflet de la diversité culturelle du continent. Les événements qui ont lieu simultanément à Genève, comme la Fête de la musique, seront intégrés à la manifestation. Pour les fans préférant un cadre plus familial, un écran géant et surtout un camping seront aménagés au centre sportif du Bout-du-Monde. Sur les deux sites, les organisateurs, emmenés par Frédéric Hohl (responsable en outre des Fêtes de Genève et de la Revue) veilleront à assurer un maximum de confort, notamment sanitaire, aux visiteurs.

Le concept, mis au point par le Conseiller d'Etat Mark Müller et son équipe, prévoit aussi une campagne d'image à plus long terme : les organisateurs veulent profiter de l'afflux de journalistes à Genève pour les inviter à découvrir les atouts touristiques et économiques genevois. A noter toutefois que le budget promotion-marketing n'est que de 500'000 francs à Genève, contre cinq millions à Zurich et à peine moins à Bâle et à Berne. « L'Eurofoot 2008 est le plus grand événement sportif que la Suisse ait jamais organisé, souligne Michael Kleiner. La Coupe du monde de 1954 n'était de loin pas aussi complexe et ses enjeux financiers étaient bien moins importants ».

Les exigences de sécurité ont elles aussi fortement augmenté. Le hooliganisme fait désormais partie du paysage footballistique, et le terrorisme du contexte international. Or on sait que des ministres, voire des chefs d'Etat assisteront à l'événement. Après avoir dramatiquement sous-estimé la facture, la Confédération s'apprête au plus gros engagement de soldats depuis la Dernière Guerre : 15'000 hommes répartis entre les quatre villes concernées. Responsables de la logistique, ils n'auront toutefois pas de contact direct avec les visiteurs. Ce rôle reviendra à la police genevoise et aux autres polices cantonales romandes. Mais cela ne suffira de loin pas. Genève souhaiterait la présence d'un fort contingent français, mais leur Constitution l'interdit pour le moment. Si la situation n'est pas débloquée à temps, il sera fait appel aux forces de l'ordre allemandes, grâce à un accord signé entre Berne et Berlin.

Des accords internationaux permettent aussi de demander à des pays participants de retenir sur leur territoire les fans dont le comportement agressif est avéré. En Suisse même, une nouvelle loi (LMSI), dont le gouvernement genevois vient d'adopter le règlement d'application, permet pour une durée limitée (jusqu'à fin 2009) de tenir un registre des personnes s'étant montrées violentes lors d'événements sportifs. Ils pourront être interdits de périmètre et, s'ils n'obtempèrent pas, obligés de se

présenter à la police. Au besoin, ils seront mis en garde à vue. A Genève, indique Michael Kleiner, la police estime qu'une dizaine de personnes sont susceptibles d'entrer dans cette catégorie.

Enfin, le succès de la manifestation dépendra largement d'une bonne entente entre l'UEFA d'une part et les organisateurs nationaux d'autre part. Michael Kleiner déplore le «manque de sensibilité politique» de l'organisation européenne, qui ne se rend pas toujours compte de l'impact que peuvent avoir ses déclarations auprès de la population locale, notamment lorsqu'elle refuse de voir appliquée la loi suisse sur la taxation des primes de match des joueurs (pdf).

GROUPE D'HABITANTS DE PLAINPALAIS
P.A Odile FIOUX
2, rue Du Bois-Melly
1205 Genève

Commission des pétitions
Conseil Municipal de
La Ville de Genève
A l'att. De M. François SOTTAS

Genève, le 21 décembre 2006

Concerne : pétition Référence P-186 (29.11.2006)

Monsieur,

Je me permet de confirmer l'information transmise ce jour par téléphone concernant l'appellation sous laquelle nous nous présentons dorénavant.

Notre groupe s'étant élargi à d'autres habitants, il a été décidé de nous organiser en association sous le nom de :

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA PLAINE DE PLAINPALAIS
p.a Monsieur Mirko WEBER – 10 rue Gourgas – 1205 Genève

C'est donc cette association qui est dorénavant la référence concernant la pétition susmentionnée.

Je profite de ce courrier pour confirmer également que nous vous demandons de poursuivre l'étude de notre pétition, n'ayant pas obtenu de réponse satisfaisante lors de l'entrevue du 20 décembre 2006 avec Messieurs Tornare et Hohl.

En vous remerciant de l'attention portée à cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fioux

Pour le groupe d'habitants :
Odile FIOUX

NB : adhérant à l'association, il est évident que je reste un contact également possible.

9 déc 2006

S'ABONNER AU TEMPS

LETEMPS.CH

LE JOURNAL
Sommaire complet
Editorial
Zooms
Temps fort
International
Suisse
Régions
Economie
Finance
Sports
Société
Culture
Eclairages
Courrier lecteurs
Météo

FINANCE
Finance
Fonds placement
Marchés
Economie

LES RENDEZ-VOUS
Emploi, formation
Sortir
Samedi culturel
Disques
Livres
Sciences
Multimédia

LES PLUS DU WEB
Dossiers
Blogs
Forums
Archives
Galeries de photos
Revue de presse
Newsletters
Hors-séries
Edition RSS
Edition PDF
Edition ePaper

LES SERVICES
Abonnements
Espace abonnés
Boutique

OK

DOSSIER SPECIAL
Le Temps I Dossier spécial I Affichage de l'article

Euro 2008: «Il ne faut pas que la fête du football se limite au stade de la Praille»

Questions à Frédéric Hohl. Député radical genevois et organisateur des activités socioculturelles dans le cadre de l'Euro08.

Chloé Dethurens
Jeudi 2 novembre 2006

Les manifestations organisées autour des trois matchs de l'Euro 08 qui se dérouleront à Genève ne viseront pas seulement les amateurs de football. Les organisateurs veulent un projet rassembleur. Frédéric Hohl explique en quoi.

Le Temps: Où auront lieu les festivités liées à l'Euro 2008?

Frédéric Hohl:Il ne faut pas que la fête se réduise au stade de la Praille, car seule une partie des gens pourront assister aux matchs. Nous avons donc misé sur l'aménagement de deux sites bien différents, la plaine de Plainpalais et le stade du Bout du Monde. Sur la plaine seront installés une scène ainsi qu'un écran géant. Au Bout du Monde, une plus petite scène ainsi qu'un camping pouvant accueillir 3000 personnes, pour les personnes n'ayant pas les moyens d'aller à l'hôtel.

- Quels seront les principaux événements au programme?

- Nous prévoyons que 20 à 30% d'entre eux n'aient rien à voir avec le football, pour contenter le maximum de personnes. Trois grands spectacles auront lieu sur la plaine de Plainpalais, dont un le soir de l'ouverture de l'Euro. D'autres déambuleront dans les rues de Genève. Cinq ou six artistes connus viendront se produire sur les différentes scènes. Nous jouerons la carte francophone: vu que Genève sera la seule ville hôte non germanophone, nous allons inviter le maximum de vedettes françaises, et peut-être anglaises. Pour le reste, il s'agira de découvertes.

- Comment comptez vous gérer le flux de visiteurs?

- Séparer les festivités en plusieurs zones va limiter les nuisances pour les habitants, car les concerts oscilleront entre le Bout du Monde et la plaine de Plainpalais. Ensuite, nous allons mettre l'accent sur la marche comme moyen de transport entre les divers lieux, puisque ceux-ci sont tous à environ vingt minutes les uns des autres. J'ai pu constater l'efficacité de ce concept en Allemagne durant la Coupe du monde: il a permis de diluer le flux de visiteurs tout en les relaxant. Cela évite également la formation de groupuscules dans les transports publics, par exemple. Enfin, en ce qui concerne les concerts, nous allons innover: pour éviter que, si l'un des groupes attire trop de monde, il y ait des débordements, la zone de concert sera délimitée et fermée.

Events
SMSAnnonces
WebAdresses
Publicité
Voyages
Rencontres

LE TEMPS SA
Présentation
Visite
Contacts

Mais elle restera gratuite. Comme dans une boîte de nuit, les visiteurs seront fouillés à l'entrée. Lorsqu'il y aura trop de monde dans l'enceinte, ils devront attendre que d'autres personnes en sortent pour y pénétrer. Une zone tampon sera également mise en place où le concert sera visible sur écran géant.

- Où en sont les préparatifs aujourd'hui?

- Un groupe de 12 programmateurs va se réunir dans deux semaines pour décider des artistes qui seront présents. Nous sommes également en train de prendre contact avec les responsables des manifestations qui ont lieu pendant l'Euro, comme le tournoi de beach-volley de la place du Rhône ainsi que la Fête du développement durable, pour leur proposer de s'intégrer à notre projet.

© Le Temps, 2006 . Droits de reproduction et de diffusion réservés.

Publi-Net Acheter les droits de reproduction de cet article.

Annonces Google Votre publicité ici

Vol Genève
Vol Genève-Zurich à petits prix: ebookers
www.ebookers.ch

Concerts Genève
Achat et vente de billets Fixez les prix vous même!
www.ricardo.ch

Immobilier en Suisse
Appartements, Maisons, Bureaux Plus de 37 000 offres immobilières
www.immostreet.ch

Ecole du Vin Romande
Cours de dégustation, cours du week end, bons cadeaux, animations.
terre-oenophile.ch

LE TEMPS
Place de Cornavin 3
Case postale 2570
1211 Genève 2

tel: +41(0)22 799.58.58
fax: +41(0)22 799.58.59

e-mail
info@letemps.ch
www.letemps.ch

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés.
→ A propos → Nous contacter → Lire notre charte → RSS

top